



## Résolution du Bureau du l'UCR-FO du 5 février 2019

Le bureau de l'UCR-FO s'est réuni le 5 février 2019 et a fait le point sur la situation sociale du pays et, en particulier, sur la situation des retraités.

Depuis des mois et des mois, les organisations syndicales, en particulier la CGT-FO, n'ont de cesse de dénoncer la politique antisociale de ceux qui nous gouvernent et revendiquent l'augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux, l'arrêt de la remise en cause de tous les acquis sociaux arrachés par le mouvement syndical depuis des dizaines d'années.

Cela a été le cas, en particulier chez les retraités, où l'UCR-FO a été de tous les combats contre la hausse de la CSG, pour l'augmentation du pouvoir d'achat, contre la destruction de la protection sociale collective.

Pour le bureau de l'UCR-FO, le mouvement des « *gilets jaunes* » révèle ce que Force Ouvrière explique depuis longtemps : « *A trop vouloir tirer sur la corde, à la fin elle se casse* ».

Face à cette fronde sociale sans précédent, le Président de la République, après 3 semaines de silence assourdissant, a fini par prendre la parole pour annoncer un certain nombre de mesures censées calmer les esprits.

Au-delà de ces « *mesurettes* » qui ne règlent rien, il a pris l'initiative d'organiser un « *grand débat national* » qui n'a d'autre objectif que de cautionner la volonté du président de la République et de son gouvernement de poursuivre les contre-réformes remettant en cause l'ensemble de nos acquis sociaux.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, au moment même où le « *grand débat* » était lancé, Emmanuel MACRON recevait les patrons de 150 multinationales pour « *les rassurer sur ses projets de réformes, comme celle de l'assurance chômage, des retraites ou encore la réforme de l'Etat...* » (AFP 21 janvier 2019).

Pour le bureau de l'UCR-FO, il est donc hors de question de participer à cet « *enfumage* » que constitue le « *grand débat* », d'autant plus, qu'au même moment, sur fond de répression policière, le gouvernement entend faire voter une loi s'attaquant à un pilier de la démocratie : le droit de manifester.

A l'inverse, il est plus que jamais nécessaire d'amplifier la mobilisation à tous les niveaux, en particulier chez les retraités.

De ce point de vue, le bureau de l'UCR-FO se félicite de la réussite de la journée du 31 janvier organisée à l'initiative du groupe des 9 qui a vu des milliers de retraités se mobiliser pour exiger :

- l'annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités,
- la revalorisation des pensions et le retour à leur indexation sur les salaires,
- le maintien de la pension de réversion selon les modalités de calcul actuel,
- le rétablissement de l'ISF,
- la suppression du CICE et des exonérations de cotisations patronales.

Mais, le bureau de l'UCR-FO constate que le gouvernement reste sourd aux revendications des retraités comme à celles de l'ensemble des salariés.

Aussi, le bureau de l'UCR-FO, conscient de la nécessité de construire un rapport de force interprofessionnel et intergénérationnel, fait sienne la déclaration de la commission exécutive du 24 janvier et appelle les retraités à soutenir et à participer à toutes les mobilisations organisées par les fédérations, les Unions départementales ou la Confédération dans les jours et les semaines qui viennent, sur les revendications FO, en particulier :

- pour le maintien de l'ensemble des régimes de retraite existants et le refus de tout système universel par points,
- pour l'augmentation générale des salaires, pensions et retraites, minima sociaux,
- pour la défense de l'assurance chômage et des droits des chômeurs, de la protection sociale collective et du salaire différé,
- pour la défense du service public,
- pour la défense des libertés démocratiques et syndicales, du droit de grève et de manifestation.

Paris, le 5 février 2019